

Prendre soin de la Création

Édito

Depuis l'aube de l'humanité, le viticulteur travaille au rythme de la nature. Accroché à l'instantané, il ne peut qu'observer son environnement au jour le jour, les sols, le végétal, le ciel.

Au domaine des Béroles notre attention se porte essentiellement sur le vivant. Au fil des saisons, nous accompagnons la vigne pour qu'elle donne le meilleur d'elle-même tout en respectant ses besoins. La conduite de nos parcelles en agriculture biologique et surtout biodynamique nous permet de prendre soin de la création qui nous est offerte, d'agir humblement en tant que viticulteur au sein du système complexe qu'est la nature.

La principe de la biodynamie est de protéger un environnement d'éléments interdépendants pour que notre intervention soit minimale. Nous veillons à laisser un couvert végétal entre les rangs de vignes. L'herbe apportera

naturellement des nutriments que la vigne pourra capter à sa guise. Plusieurs insectes profitent aussi de ces plantes, notamment les abeilles si importantes. Pour aider la vigne à s'épanouir et se renforcer face aux menaces de maladies, nous utilisons des tisanes de plantes séchées (ortie, prêle, pissenlit, valériane, Achillée millefeuille etc.). Aucun produit chimique n'est utilisé. Conscients que les astres - et notamment la lune - influencent le vivant, nous respectons le calendrier lunaire pour les différentes étapes des travaux en vigne.

Dans un monde toujours en mouvement, le viticulteur a le choix de respecter et de suivre le rythme précieux de la nature. Le domaine des Béroles est heureux d'avoir fait ce choix. Une vigne saine produira du raisin sain, pour que le vigneron en fasse du vin sain.

Jean Teissèdre, Jérôme & Sophie Roux, Sylvain Derkaoui
Domaine des Béroles

Intentions de prières du Saint-Père



Septembre

Un mode de vie écologiquement durable

Prions pour que nous fassions des choix courageux en faveur d'un style de vie sobre et durable, en nous réjouissant de voir des jeunes s'y engager résolument.

Octobre

Etre des disciples missionnaires

Prions pour chaque baptisé soit impliqué dans l'évangélisation, disponible pour la mission, à travers un témoignage de vie ayant le goût de l'Évangile.

► À retrouver sur www.prieraucoeurdumonde.net/intentions-2021

Le site de Notre-Dame de la Ronde à Varennes sur Allier, est fort ancien. Son promontoire naturel circulaire, fossoyé à l'arrière, a certainement servi de fort de surveillance sur la vallée de l'Allier. Elle date probablement de l'époque gallo-romaine.

Au XII^{ème} siècle une petite chapelle est édifée au milieu de la motte, ruinée avant la révolution française, elle est restaurée et agrandie au XIX^{ème} siècle grâce à une souscription des habitants du village.

Elle renferme une statue de la Vierge en majesté du XII^{ème} siècle, une des plus ancienne de la région.

Un pèlerinage est organisé depuis son arrivée miraculeuse en ce lieu, après sa fuite de l'église d'Agonges. En effet, les paroissiens d'Agonges la trouvant vieille et vermoulue, voulaient la remplacer par une plus moderne qu'ils installèrent à sa place et enfermèrent l'ancienne dans un placard obscur. Plusieurs fois la statue retrouva son emplacement, mettant à terre la nouvelle.

Las, le sacristain l'enferma à clé dans la sacristie après l'avoir fouettée, l'antique statue disparut définitivement pendant que des calamités s'abattaient sur la contrée inhospitalière.

Retrouvée dans un bois de Briailles proche de Saint-Pourçain, elle fut portée en procession vers la chapelle par les habitants de Chazeuil, prévenus de sa présence par une



grande lueur. Les paroissiens d'Agonges tentèrent de la récupérer sans succès lorsqu'ils apprirent sa nouvelle demeure.

Afin d'implorer le pardon de la Vierge, ils organisèrent un pèlerinage à la Ronde qui calma immédiatement les fléaux, celui-ci continua grâce aux habitants du hameau le dimanche qui suit le 8 septembre, fête de la nativité de la Sainte Vierge Marie, uniquement interrompu quelques années pendant la révolution.

Actuellement organisé par la paroisse Jean XXIII, cette manifestation attire de nombreux paroissiens, dont des habitants d'Agonges venus demander pardon pour leur mauvaise conduite passée, certains espérant toujours récupérer la statue pour la replacer dans leur église !

Isabelle de Chavagnac
Paroisse Jean-XXIII

Cette année le pèlerinage aura lieu le dimanche 12 septembre 2021 à la chapelle de la Ronde sur la commune de Varennes-sur-Allier. Une procession démarre en bas de la colline sur le parking de l'ancien bar « l'Étape » et grimpe par le chemin nouvellement créé par la commune.

10h30 : Départ de la procession sur le parking de « l'Étape »

11h00 : Messe en plein air devant la chapelle, ouverte à cette occasion

13h00 : Repas

15h00 : Conférence du Père Vincent Bedon, aumônier national des « gens du voyage », sur Madeleine Delbrêl.



Décret

Conformément au Motu Proprio « *Traditionis Custodes* » du Pape François en date du 16 juillet 2021, M^{gr} BEAUMONT, évêque de Moulins, prend les dispositions suivantes, abrogeant le décret n° 2020-03 promulgué par Monseigneur Laurent PERCEROU le 29 juin 2020 :

- Toute célébration selon le *Missale Romanum* de 1962 devant être autorisée, la demande en sera systématiquement faite auprès du secrétariat de l'évêque (article 2),

- Il nomme le chancelier du diocèse de Moulins délégué de l'évêque pour les célébrations et la pastorale des groupes de fidèles attachés à l'usage du *Missale Romanum* de 1962 (article 3),

- Il confirme l'autorisation donnée antérieurement au Chanoine Arnaud JAMINET, membre de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre (I.C.R.S.P.), de célébrer selon le *Missale Romanum* de 1962 à Vichy et à Bressolles (article 5).

À Moulins, le 1^{er} août 2021

Chanoine François Lavocat
Chancelier du diocèse de Moulins

M^{gr} Marc Beaumont
Evêque de Moulins



En visite au seuil des basiliques des apôtres

Du 20 au 25 septembre 2021, M^{gr} BEAUMONT se rendra à Rome avec les évêques des provinces de Paris, Clermont-Ferrand et Lyon pour une visite *ad limina*.

Ad limina est une abréviation du latin *ad limina apostolorum*, qui signifie « au seuil des Apôtres ». Cette visite est donc avant tout un pèlerinage qui enracine l'évêque – et donc le diocèse – avec l'Eglise universelle à la fois par le lieu : Rome (lieu des martyrs des apôtres Pierre et Paul), et aussi par la rencontre du successeur de Pierre : le Pape François.

Cette tradition de visites *ad limina* est très ancienne avec de nombreux témoignages remontant dès le IV^{ème} siècle. C'est le Pape saint Grégoire le Grand qui établit au VI^{ème} siècle que cette visite serait quinquennale. Ce délai n'est pas toujours respecté, puisque la dernière visite *ad limina* des évêques français remonte à 2012.

Le directoire pour la visite *ad limina* qui date de 1988 donne le sens d'une telle démarche pour les évêques : le renforcement de leur responsabilité de successeurs des Apôtres et de la communion hiérarchique avec le Successeur de Pierre et la référence, au cours de la visite à Rome, aux tombeaux des Saints Pierre et Paul, pasteurs et colonnes de l'Eglise Romaine.

Concrètement pour préparer cette visite qui était initialement prévue en mars 2020, les différents services du diocèse sous la responsabilité de l'évêque ont préparé un long document cherchant à faire un état des lieux du diocèse. Douze chapitres abordent ainsi : l'organisation du diocèse, la catéchèse, le ministère et la vie du clergé, la pastorale de la famille, la situation économique du diocèse, etc. Ils ont été

transmis aux différents dicastères romains (équivalents des ministères) qui en ont pris connaissance. Lors de la semaine de visite *ad limina*, les évêques rencontrent ces différents dicastères qui les encouragent et les conseillent selon leur champ de compétence. Ces rencontres avec « l'administration de l'Eglise » ont aussi pour but d'accroître le sens de la responsabilité des évêques comme successeurs des apôtres et la communion entre évêques.

Lors de leur séjour, les évêques ont aussi une audience avec le Pape François. Le Saint-Père en profite habituellement pour aborder l'un ou l'autre sujet plus spécifique au pays concerné par la visite. C'est ainsi que le Pape Benoît XVI soulignait en 2012, l'attention des évêques de France aux plus fragiles : « Pour finir, je voudrais encore vous adresser mes encouragements pour la démarche *Diaconia* 2013, par laquelle vous voulez inciter vos communautés diocésaines et locales, ainsi que chaque fidèle, à remettre au cœur du dynamisme ecclésial le service du frère, particulièrement du plus fragile. Que le service du frère, enraciné dans l'amour de Dieu, suscite en tous vos diocésains le souci de contribuer, chacun à sa mesure, à faire de l'humanité, dans le Christ, une unique famille, fraternelle et solidaire ! » (Discours du Pape Benoît XVI aux prélats de la Conférence des évêques de France en visite *ad limina apostolorum*, vendredi 21 septembre 2012).

Nous porterons cette visite dans la prière diocésaine pour qu'elle porte du fruit pour notre évêque et pour l'Eglise qui est à Moulins.

Père Jean-Philippe Morin
Vicaire Général du diocèse de Moulins

À la prière de l'Eglise



Adieu soeur Jeanne-Marie Bousquet

Denise est née en 1922. Elle se maria à Hervé Bousquet, veuf qui avait de son côté 3 enfants qui venaient rejoindre sa propre fille. Devenue veuve, les enfants établis, aidée des conseils d'un prêtre elle entra à la Visitation de Vif (Isère). En 2006 à la fermeture de son monastère, elle rejoint la communauté de Moulins, et devient soeur Jeanne-Marie.

Elle avait 99 ans dont 26 de profession lorsqu'elle est décédée.

Ordination diaconale pour le diocèse de Paris

Louis de Frémont, originaire de Saint-Bonnet-Tronçais (fils de Sylvaine de Frémont, longtemps membre du service diocésain de catéchèse), a été ordonné diacre en vue du sacerdoce le 12 septembre à Saint-Ferdinand des Ternès, à Paris.

DIOCESE DE LYON

DIOCESE DE MOULINS

De M^{gr} Olivier de GERMAY, Archevêque de Lyon et M^{gr} Marc BEAUMONT, évêque de Moulines

La communauté de fidèles de Saint-Pierre Laval, située canoniquement dans le diocèse de Moulines, est confiée, depuis de nombreuses années, au soin pastoral du curé de la paroisse Saint-Jean en Pacaudois du diocèse de Lyon ; Constatant que les raisons pastorales qui avaient conduit à cet accord n'existent plus aujourd'hui ;

Monseigneur Olivier de Germay, Archevêque de Lyon, et Monseigneur Marc Beaumont, évêque de Moulines décrètent ce qui suit :

A compter du 1^{er} septembre 2021, la charge pastorale de la communauté de fidèles de Saint-Pierre Laval n'est plus confiée au curé de la paroisse Saint-Jean en Pacaudois, du diocèse de Lyon. Elle est confiée au curé de la paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance, du diocèse de Moulines.

Les demandes relatives aux actes de catholicité, pour les sacrements célébrés dans l'église de Saint-Pierre Laval, seront à faire au diocèse de Moulines.

Le règlement des éventuelles questions d'ordre économique sera effectué par les économistes diocésains après consultation des curés des paroisses et des vicaires généraux des deux diocèses. MM les curés se chargeront également d'informer les instances paroissiales et les fidèles de ce changement.

Fait à Lyon le 30 août 2021

M^{gr} Olivier de Germay
Archevêque de Lyon

M^{gr} Marc Beaumont
Evêque de Moulines

Chantal Chaussard
Chancelier du diocèse de Lyon

Chanoine François Lavocat
Chancelier du diocèse de Moulines

Quêtes impérées



- **26 septembre** : pour les écoles catholiques (sortie de messe)
- **24 octobre** : quête pontificale pour la mission - OPM

Les événements qui vous sont proposés auront lieu dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur, sous réserve des conditions sanitaires le jour-dit. Informez-vous auprès des organisateurs du maintien de l'événement auquel vous souhaitez participer.

Prochains pèlerinages

- **Pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Banelle**
Les 18 et 19 septembre 2021.
- **Pèlerinage du Rosaire à Lourdes**
Du 6 au 9 octobre 2021.
- **Jubilé Foi & Lumière à Lourdes**
28 octobre au 1^{er} novembre 2021.
- **Pèlerinage de la Paix à Souvigny**
Le 1^{er} mai 2022.

Contact service des pèlerinages :

Tél : 04 70 35 10 91

Mail : pelerinages.moulines@wanadoo.fr

Permanences à Saint-Paul :

Les mercredis de 14h30 à 17h30.

Prochains événements

■ Goûter la parole de Dieu selon la tradition orale :

Montmarault : jeudi 9 septembre – 7 octobre 2021 à la salle paroissiale 6 rue Turenne.

Cusset : mardi 14 septembre – 19 octobre 2021 à la salle paroissiale 2 rue du Censeur.

Yzeure : vendredi 24 septembre – 22 octobre 2021 à la salle paroissiale 27 place Jules Ferry.

■ **Rentrée des catéchistes** : le samedi 11 septembre, à la Maison Diocésaine Saint-Paul.

■ **Fête de Notre-Dame à Montluçon** : le samedi 11 septembre, à 18h, messe et procession à l'église Notre-Dame.

■ **Rencontres musicales de Valignay** : samedi 11 septembre, 17h, église de Valignay.

■ **Brocante de l'Hospitalité Bourbonnaise** : dimanche 12 septembre à la Maison Diocésaine Saint-Paul.

■ **La fête de l'Espérance du Secours Catholique** : du 24 au 26 septembre, à la Maison Diocésaine Saint-Paul.

■ **Journées musicales d'automne** : Souvigny & Moulines les 24, 25 et 26 septembre.

■ **Week-end des 16-30 ans** : les 2 et 3 octobre, Maison Saint-Odilon à Souvigny.

■ **Fête des peuples** : le dimanche 17 octobre, à Montmarault.

■ **Semaine missionnaire mondiale** : du 17 au 24 octobre, dans toutes les paroisses.

► tous les pèlerinages sur le site du diocèse :

www.catholique-moulines.fr/service-diocesains/les-pelerinages

► informations détaillées sur le site du diocèse :

www.catholique-moulines.fr